



Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Didactique, en Education et en Formation

Direction : Muriel GUEDJ (directrice), Jean-Marc LANGE et Frédéric TORTERAT (directeurs adjoints)

Secrétariat Gestion : Awatif TAHIRI (awatif.tahiri@umontpellier.fr) et Bénédicte POUILLEUX (benedicte.pouilleux@umontpellier.fr). Tel : 04 67 61 83 12 / 04 67 61 82 64

Référent SID-HAL et Site Web : Philippe GABRIEL

Courriels : muriel.guedj@umontpellier.fr, jean-marc.lange@umontpellier.fr, frederic.torterat@umontpellier.fr, philippe.gabriel@univ-avignon.fr

Compte rendu du Conseil du 21/05/2021

Présent.e.s au Conseil :

Eric Maleyrot, Catherine Dupuy, Jean-Marc Lange, Sylvain Connac, Maëlle Mallent, Valérie Munier, Muriel Guedj, Awatif Tahiri.

Excusé.e.s. :

Frédéric Torterat, Agnès Perrin-Doucey, Brigitte Louichon, Capucine Huet, Bénédicte Pouilleux, Aurélie Chesnais.

Rappel de l'ordre du jour :

- Préparation de l'AG du 25/06
- Contrat Doctoral LIRDEF – ED 58
- Calendrier 2021-2022
- Point financier

1. Préparation de l'AG du 25/06

Le conseil propose d'aborder les points suivants lors de l'Assemblée générale du 25 juin 2021.

- Cahier de laboratoire
- Responsabilités sociétales
- Présentation de la Newsletter (Sophie Garcia)
- Présentation du site web (Philippe Gabriel)
- Contrat Doctoral UM - ED 58 (Muriel Guedj)
- Présentation des démarches administratives aux doctorant.e.s (Maëlle Mallent)

2. Contrat Doctoral LIRDEF – ED58

Un contrat doctoral est attribué au LIRDEF par l'UM et est géré par l'ED58. Dans le cadre de ce contrat, le conseil propose d'examiner et d'accompagner les dossiers avant de les faire remonter à l'ED58. Cela permettrait au Laboratoire d'avoir une vision globale des dossiers déposés et d'encadrer au mieux les candidatures afin d'en garantir la qualité. L'importance accordée à l'écrit de ces concours accentue la nécessité d'accompagnement du Laboratoire. Ce dernier pourra demander l'amélioration des dossiers avant leur envoi à l'ED58. Jean-Marc rappelle qu'il s'agit ici d'un concours pour l'attribution de bourses (au nombre de huit pour l'UPVM et une pour le LIRDEF). Le conseil propose d'examiner les dossiers lors de la prochaine séance prévue le 11 juin.

3. Calendrier 2021-2022

Le conseil propose de maintenir la programmation des événements du laboratoire sur le même modèle que l'an dernier à savoir :

- 1 conseil de laboratoire par mois
- 10 séminaires par axe à l'année
- 2 Assemblées générales à l'année (janvier et juin)

Le conseil tient compte des remarques remontées à la direction concernant le nombre trop élevé de séminaires qui pousserait les chercheurs à renoncer à certains créneaux. Le conseil rappelle que l'engagement des chercheurs doit être tenu pour leur axe principal dans la mesure du possible mais qu'il n'y a pas d'obligation pour leur axe secondaire. Le choix est laissé aux animateurs des axes qui pourront fixer entre 7 et 10 créneaux pour leurs séminaires respectifs.

4. Point financier

Les dépenses engagées restent relativement faibles en raison des déplacements restreints et de l'annulation de certaines manifestations scientifiques.

Le lancement de l'AAF 3 se fera avant la coupure estivale pour un retour des dossiers début septembre afin d'anticiper un ajustement financier.

Valérie propose d'anticiper le paiement des transcriptions, traductions et relectures d'articles et d'aider les doctorants pour leur recueil de données.

DOTATIONS LIRDEF 2021					
Répartition Budget		Dépenses	Répartition Enveloppes		Dépenses
FONCTIONNEMENT 2021			Pot Commun 2021		
UM	39 650,00 €	2 328,32 €	Aides (Ethicum...)	1 500,00 €	0,00 €
UPVM	15 000,00 €	331,43 €	Axes, Séminaires & Labo	4 000,00 €	342,09 €
Total	54 650,00 €	2 659,75 €	Soutenances	12 000,00 €	630,23 €
INVESTISSEMENT 2021			Total	17 500,00 €	972,32 €
UM	9 000,00 €	5 149,66	AAF EC 2021		
UPVM	3 500,00 €	2 989,34	AAF 1 (70%)	17 500,00 €	412,00 €
Total UM	12 500,00 €	8 857,80 €	AAF 2 (20%)	5 000,00 €	379,43 €
MASSE SALARIALE 2021			AAF 3 (10%)	2 500,00 €	0,00 €
UM	4 000,00 €		Total	25 000,00 €	791,43 €
UPVM	0,00 €		AAF DOCT.		
Total	4 000,00 €	0,00 €	AAF 1 (70%)	4 200,00 €	400,00 €
			AAF 2 (20%)	1 200,00 €	496,00 €
			AAF 3 (10%)	600,00 €	0,00 €
			Total	6 000,00 €	896,00 €
Total budget accordé	71 150,00 €	11 517,55 €			